

**ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE**

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3^{ÈME} CONCOURS

SESSION 2019

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à l'aide des éléments dans un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription.

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

SPÉCIALITÉ : ARCHIVES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe au sein du service des archives communales de la ville de Cultureville.

La directrice des archives vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur les services en ligne pouvant être proposés au public des archives.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Axe stratégique n° 2 : favoriser l'accès des citoyens aux archives » - Cadre stratégique commun de modernisation des archives et de gestion de la performance - *Délégation interministérielle des Archives de France* - Septembre 2015 - 3 pages
- Document 2 :** « Les lecteurs qu'on mérite » - G. Chenard - *Comma* - Vol. 2014 n° 1-2 - 2015 - 8 pages
- Document 3 :** « Première visite » - Site Internet des Archives de Vendée - *archives.vendee.fr* - Consulté en novembre 2018 - 4 pages
- Document 4 :** « Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014) » - Service interministériel des Archives de France (SIAF) - *francearchives.fr* - 2015 - 2 pages
- Document 5 :** « Léon Vivien, un poilu sur Facebook ! » - B. Texier - *archimag.com* - 23 mai 2014 - 1 page
- Document 6 :** « Val d'Oise : les archives départementales ont leur site Internet » - F. Peloille - *gazettevaldoise.fr* - 19 novembre 2013 - 1 page
- Document 7 :** « Appel au public » - Site Internet des Archives de Vendée - *archives.vendee.fr* - Consulté en novembre 2018 - 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Axe stratégique n°2 : Favoriser l'accès des citoyens aux archives

1.1.1. Objectif n°4 : Refonder une nouvelle politique des publics pour les archives

Les dernières années ont connu un développement sans précédent de la consultation des archives en ligne, qui font des services d'archives les plus fréquentés des services culturels sur internet.

Parallèlement les salles de lecture ne cessent de voir leur public physique diminuer : on passe ainsi de plus de 700 000 séances en salle en 2005, pour les réseaux relevant du ministère de la culture et de la communication, à seulement 512 000 environ en 2012. La mise en ligne croissante de fonds numérisés, le recours des chercheurs à la numérisation en direct des fonds consultés (qui abrège le nombre de séances) ainsi que l'évolution de la recherche universitaire en sciences humaines (disparition de la maîtrise d'histoire) sont les principaux facteurs de cette baisse de fréquentation.

À l'inverse, on assiste à une augmentation de recherches pour les administrés : on constate notamment une montée en charge pour les recherches hypothécaires, les naturalisations et actes d'état civil des Français à l'étranger ou encore les états signalétiques et des services.

Se développent dans le même temps de nouveaux publics indépendants du lectorat, qui fréquentent les manifestations scientifiques et culturelles organisées par les services, dont l'offre en la matière s'est multipliée et diversifiée, en faisant appel à de nombreux partenariats : expositions, publications, colloques, conférences et journées d'études, spectacles, lectures d'archives, visites du service, animations pédagogiques.

Actions à court terme (2015)

- Faire une étude fine des publics des archives permettant de mesurer l'impact de l'ensemble des politiques de mise en valeur du patrimoine archivistique par les services d'archives publics ;
- Définir une stratégie sur le traitement des demandes des citoyens ;

Actions à moyen terme (2016–2019)

- Soutenir une nouvelle politique de publications, partenariats et valorisations scientifiques ;
- Repenser l'offre en matière de services éducatifs dans le cadre de la politique sur l'éducation artistique et culturelle.

1.1.2. Objectif n°5 : Développer une offre en ligne adaptée aux attentes des internautes

Le défi des années à venir consiste à fonder le développement des sites internet d'archives, non plus seulement sur la mise en ligne d'imposants corpus d'archives numérisées, mais sur la valorisation des instruments de recherche, des fonds iconographiques, photographiques et audiovisuels, et sur des applications innovantes liées à l'indexation collaborative, voire la géolocalisation avec le développement du web sémantique. Les services d'archives doivent s'engager dans des opérations d'édition numérique de qualité :

- traitement prioritaire de corpus à forte valeur scientifique ajoutée ;
- enrichissement des documents (et non plus seulement des fonds) par des métadonnées détaillées ;
- fourniture de services d'exploitation des données ainsi créées ;
- pilotage d'opérations scientifiques collaboratives ;
- insertion des données créées dans des bases de connaissances transverses (archives, bibliothèques, services statistiques, services de l'inventaire).

Dans ce cadre, il convient de repenser l'offre existante sur internet en matière d'inventaires. Peu adaptés au principe, aujourd'hui largement dominant, d'une recherche en ligne portant sur le texte intégral, ces instruments de recherche doivent devenir des ressources archivistiques au même titre que les archives elles-mêmes qu'ils décrivent :

- enrichissement par les internautes à partir des études et recherches effectuées par ces derniers ;
- enrichissement automatique par des ressources extérieures (notamment des référentiels et des outils de géolocalisation) ;
- prise en compte des technologies du Web sémantique ;
- adaptation du niveau de description à la valeur informationnelle des archives concernées.

Afin de promouvoir cette politique et conformément à la priorité fixée lors du séminaire gouvernemental sur le numérique du 28 février 2013, le service interministériel des archives de France, le ministère des affaires étrangères et du développement international et le ministère de la défense sont chargés de créer un portail national interministériel des Archives de France, pour lequel un marché d'AMOA a été lancé en 2013. Le développement de ce portail devra être compatible avec le portail européen des archives (programmes APEnet/APEx), dans lequel les archives de France jouent un rôle moteur depuis 2009 aux côtés de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Estonie, des Pays-Bas et de la Suède.

Actions à court et moyen termes (2015–2019)

- Inciter les services d'archives à améliorer l'ensemble de leur offre en ligne (services web, échanges de données, diversification des fonds mis en ligne) ;
- Diffuser les bonnes pratiques et soutenir les projets innovants notamment en lien avec les pépinières d'entreprises, en leur offrant une plus grande visibilité et un soutien scientifique et technique (sous-portails thématiques, boîte à outils en ligne) ;
- Éditorialiser et promouvoir, notamment par le biais du Web 2.0 et des technologies du web sémantique, les réalisations des services d'archives (réseaux sociaux, expositions virtuelles, édition en ligne).

1.1.3. Objectif n°6 : Définir les nouvelles stratégies de numérisation des ressources archivistiques

Après les grandes opérations de numérisation et de mise en ligne des fonds d'archives intéressant notamment la généalogie et la commémoration de la Première Guerre mondiale, il convient de prolonger ces opérations, tout en définissant de nouvelles stratégies de numérisation visant notamment à diversifier les publics.

Les volumes d'archives à numériser sont encore importants³⁵. Or, il est impossible de systématiser la numérisation de l'ensemble des fonds patrimoniaux conservés dans les services d'archives en raison d'obstacles financiers, juridiques (protection des données à caractère personnel pour la mise en ligne), archivistiques (nécessité avérée de classement des fonds et de restaurations préalables).

C'est pourquoi il convient de définir des priorités pour répondre aux demandes sociétales et scientifiques en mettant l'accent sur :

- les compléments aux grandes sources intéressant l'histoire des individus et des territoires : registres de délibérations, de l'enregistrement et des hypothèques, minutes notariales, archives judiciaires anciennes, registres de contrôle des troupes et inscriptions maritimes ;
 - les commémorations nationales, notamment la première et la seconde guerres mondiales ;
 - des archives à fort potentiel de valorisation : fonds iconographiques et photographiques, archives sonores et audiovisuelles ;
 - des archives ayant une forte valeur informationnelle, pour lesquelles des partenariats doivent être recherchés afin d'en enrichir la présentation par une indexation appropriée ;
 - les archives nécessitant, du fait de leur fragilité ou de l'obsolescence de leurs supports (fonds audiovisuels analogiques), un support de substitution.

Actions à court et moyen termes (2015–2019)

- Poursuivre la numérisation de grandes sources archivistiques intéressant l'histoire des individus et des territoires et celles relatives aux grandes commémorations nationales ;
- Diversifier les sources numérisées pour répondre à un public élargi ;
- Développer les partenariats avec les universitaires et le monde associatif ainsi que les projets de recherche.

³⁵ On considère qu'environ 3 à 5 % des fonds d'archives relevant des réseaux du ministère de la culture et de la communication sont actuellement numérisés.

G. Chenard
Comma vol. 2014 n° 1-2
2015

Les lecteurs qu'on mérite

Si les archivistes sont depuis longtemps très présents sur internet, nous sommes encore loin d'avoir tiré toutes les conséquences de l'irruption de cet outil. Nous avons **massivement investi dans la numérisation et permis la consultation à distance**. Mais nous avons **en parallèle cherché à maintenir notre salle de lecture** à tout prix en perpétuant des pratiques et des usages essentiellement pensés pour le public physiquement présent. Certains sites d'archives récents, comme celui des Archives nationales de France, sont même largement conçus comme un moyen de préparer une visite physique, aboutissement normal du processus de communication.

Et pourtant, le public est décevant qui refuse de plus en plus de se déplacer, voire de faire le moindre effort pour obtenir des informations. Il boude souvent nos inventaires et leurs fonctionnalités de recherche les plus poussées et les plus détaillées. Il appelle de plus en plus de ses vœux la multiplication des images numérisées, si simples d'accès et que nous jugeons souvent si pauvres. Sommes-nous vraiment payés de nos propres efforts pour démocratiser l'accès aux archives ? Il ne semble pas. Mais nous nous trompons peut-être de combat.

Ce public, qui a émergé sans que nous puissions véritablement le connaître ou l'apprécier puisqu'il n'est jamais venu, est aujourd'hui notre public majoritaire, notre vrai public en quelque sorte. Il va bien falloir s'adapter et lui consacrer les moyens qu'il mérite.

Dans les dernières décennies, l'arrivée massive des généalogistes dans les salles de lecture des archives, puis la généralisation des sites internet ont donné l'impression que les archives avaient enfin trouvé un public large. Mais parallèlement, cette impression a rapidement été entachée d'un sentiment d'incompréhension mutuelle durable, qui révèle aujourd'hui un abîme inquiétant. D'un côté, les archivistes restent perplexes face à l'appétit insatiable de leurs lecteurs – virtuels ou physiques – pour des fonds de documents extrêmement ciblés, et face à la pauvreté des usages qui en sont faits. D'un autre côté, les lecteurs sont de plus en plus déçus par l'impossibilité d'avoir tous les renseignements existants et concernant leur arrière-grand-père ou une commune en saisissant simplement son nom dans un moteur de recherche.

Même si je caricature volontairement cette opposition, elle n'en existe pas moins. Elle repose notamment sur le **fossé qui existe entre les efforts importants consentis par les archivistes pour conserver et décrire les documents les plus variés, utiles et représentatifs possibles et la réalité des usagers**. Nous élaborons des normes complexes et souples – de description ou de mise en forme – et nous indexons pour permettre des recherches croisées. Nous obtenons des inventaires à la fois d'une très bonne facture du point de vue scientifique et assez synthétique pour limiter le bruit dans les résultats de recherche. Mais ils peinent à intéresser le public, lequel leur préfère des accès plus pauvres, et plus immédiats : les bases de données comprenant des images. En d'autres termes, **les archivistes consacrent des centaines d'heures de travail à un public qui n'existe pas le plus souvent**. On peut dès lors se demander, et c'est la terrible question qui ouvre cette réflexion : les archivistes ont-ils le public qu'ils méritent ?

Depuis près de deux ans, les Archives départementales des Hautes-Alpes, comme tant d'autres, réfléchissent à la question et essaient de concevoir autrement leur politique de communication. Il en est sorti un nouveau site internet, radicalement différent du précédent, et sur lequel plusieurs dispositifs sont mis à l'essai. Les lignes qui suivent résument les raisons de nos choix et les principaux dispositifs mis en place.

Qui sont nos vrais lecteurs ?

Les archivistes disposent depuis assez longtemps de statistiques précises permettant de suivre les usages de leurs lecteurs. Aux Archives départementales des Hautes-Alpes comme ailleurs, la mise

en ligne des vues numérisées de l'état civil a fait s'effondrer la fréquentation en salle de lecture, soit un recul d'environ 40 % en 6 ans tant en nombre de lecteurs qu'en nombre de documents consultés. De manière mécanique cela a aussi rééquilibré les types de lecteurs : les généalogistes, qui représentaient 80 % des inscrits en 2007, ne sont plus que 62 % aujourd'hui. Les archivistes ont réalisé d'importants efforts pour intéresser un public plus varié : publication des inventaires, actions culturelles, expositions virtuelles, guides de recherche, infographies interactives, dossiers pédagogiques, etc.

Mais ce seul constat est un trompe-l'œil. Moyennant quelques différences locales, les principales caractéristiques sont assez communes entre les différents centres d'archives français : les lecteurs restent **surtout des généalogistes, plutôt âgés**, et qui utilisent une toute petite fraction des fonds. Plus inquiétant, en 2013, 82 % des documents consultés en salle de lecture dans les Hautes-Alpes provenaient d'un ensemble de sous-séries couvrant seulement 6 % des fonds. Enfin, le constat est le même concernant la fréquentation internet, puisque l'immense majorité des internautes consulte avant tout l'état civil numérisé. En 2013, 85% du temps passé par les internautes sur le site des Archives départementales des Hautes-Alpes l'était pour visionner l'état civil. Parallèlement, le pourcentage de temps passé sur les inventaires est d'à peine 2 %, et de 0,2 % sur les expositions virtuelles. Bref, **même avec la révolution numérique et la publication de nos inventaires dotés de moteurs de recherche, les usages des archives restent très limités et très concentrés sur la généalogie**. Les taux de rebond sont d'ailleurs éloquentes : en 2013 il est de 20 % en moyenne sur le site, mais de 44 % sur la page des inventaires, et de 67 % sur celle des expositions.

L'évolution de ces chiffres aussi est intéressante. En 2013, seuls 12,2 % du temps passé sur le site internet des Archives départementales des Hautes-Alpes l'ont été pour consulter des fonds numérisés autres que l'état civil. Or ces fonds intéressent les recherches familiales pour l'essentiel, ce qui montre que les généalogistes n'identifient pas forcément les ressources mises à leur disposition et susceptibles de les aider, même numérisées. Le rééquilibrage se fait progressivement, puisqu'en 2014 ces fonds, considérablement augmentés, ont représenté 20,5 % du temps passé, contre 76,9 % pour l'état civil. Les inventaires, hélas, stagnent à 2,2 % de temps.

S'il est assez facile de faire un bilan statistique, il est plus délicat d'en tirer des conclusions. Celle que nous en avons tirée, c'est que nos efforts étaient mal employés. Nous sommes en effet organisés pour accueillir physiquement des lecteurs. Nous mettons une salle à leur disposition, des inventaires, des présidents de salle pour les orienter, et des magasiniers pour leur apporter des documents, soit une organisation passablement complexe et coûteuse. S'ils cherchent quelque chose, nous pouvons mobiliser à leur profit nos connaissances pour qu'ils obtiennent satisfaction en consultant une palette parfois assez variée de documents. Mais en 2013 seuls 643 lecteurs se sont inscrits en salle, et 611 en 2014 et, en 2013, 46 480 internautes ont consulté le site internet. Plus inquiétant encore, la consultation en salle de lecture est parfois aussi pauvre que sur internet ; en 2014, les 6 lecteurs les plus assidus des Archives départementales des Hautes-Alpes (de 65 à 88 ans) ont consulté à eux seuls 25 % des documents communiqués en salle dans l'année (soit environ 10 400) et près de 23 % de ces documents sont des registres de notaire.

Forts de ce constat, nous avons décidé de faire le **pari d'un changement progressif de paradigme dans la consultation**, c'est-à-dire de faire du site internet le mode normal de communication, et de la salle de lecture le mode exceptionnel. Cela peut paraître un peu extrême pour l'heure, et en réalité nous ne sommes pas encore prêts pour le changement : nous ne faisons que le préparer. Mais que nous le voulions ou non, ce **changement a déjà été unilatéralement imposé par nos lecteurs**. Ils sont bien plus nombreux à fréquenter nos sites internet que nos salles, et consultent des volumes de données bien supérieurs à ceux transportés par les magasiniers.

Le changement est incomplet puisque seule la demande a évolué, et que les **archivistes continuent de privilégier l'accueil physique**. Cela ne signifie pas que des efforts ne sont pas faits pour le numérique, au contraire beaucoup d'argent a été investi dans les numérisations. Mais changer de paradigme ne se limite pas à multiplier les images disponibles sur internet. Cela implique de **créer un service d'accompagnement et d'orientation dématérialisé** au moins aussi bon que celui permis par l'accueil en salle de lecture. Nous en sommes loin à l'heure actuelle, et

nous subissons de ce fait le harcèlement presque quotidien de ceux qui réclament plus de documents numérisés faute d'avoir mis à disposition d'autres outils vraiment adaptés. Les moyens mis en œuvre pour nos sites internet, qui desservent de fait la très grande majorité de notre public, sont encore sans commune mesure avec ceux mis en œuvre pour l'accueil physique, ce dont attestent par endroit les immenses salles de lecture vides et les magasiniers désœuvrés. L'essentiel de nos ressources est accaparé par un public devenu minoritaire.

Avons-nous les lecteurs que nous méritons ? Peut-être pas. Mais on peut se demander si les lecteurs ont vraiment les archivistes qu'ils méritent.

Le consentement à l'effort

Les sites internet ont cette force qu'ils permettent de s'affranchir pour partie de l'effet de franchissement de seuil propre aux institutions culturelles. En 2009, une enquête sur les pratiques culturelles des habitants des Hautes-Alpes révélait que seulement 3 % de la population avait un jour franchi la porte des Archives départementales ou été en contact avec elles. Le simple fait de passer la porte de ce lieu intimidant - sans même évoquer le problème des horaires d'ouverture - est un frein considérable à la bonne utilisation du service. Chacun, pour avoir été étudiant, peut imaginer sans peine ce qu'il peut y avoir de repoussant à l'idée d'entrer dans un lieu au fonctionnement inconnu et passablement mystérieux, sous l'œil d'habitues que l'on s'imagine forcément goguenards. La consultation physique des archives reste une pratique confidentielle à laquelle on ne vient pratiquement que grâce à un intermédiaire jouant le rôle de prescripteur. Dans les Hautes-Alpes, une grande part des nouveaux lecteurs vient sur le conseil du Greffe du tribunal de grande instance de Gap ou du service du cadastre. La possibilité de consulter librement et sans témoin qu'offre internet représente un possible élargissement de notre lectorat.

Il existe cependant d'autres freins sur internet, à commencer par ce que je qualifierais de consentement à l'effort. Dans un monde d'informations où il suffit de saisir quelques termes dans un moteur de recherche pour trouver son bonheur - à tort ou à raison - l'accès aux archives par des interfaces passablement complexes devient de plus en plus difficile ou atypique. Même si on peut le regretter, il faut prendre acte du souhait des internautes d'accéder à du contenu riche sans effort, sous peine de rester un service dédié aux *happy few*.

Le problème revient pour l'archiviste à aborder autrement la demande. Les lecteurs ne veulent pas accéder à des documents, et consentent de moins en moins à faire l'effort de se déplacer. La plupart ne sont à la recherche que d'une information et se moquent éperdument de savoir comment elle est conservée, sous quelle forme ou dans quel contexte. En dehors d'une frange spécialisée du lectorat, les lecteurs n'ont aucune envie de connaître ce contexte de production ni même à la rigueur de comprendre comment faire pour trouver l'information. Celle-ci doit exister ou non, point final. Les internautes/lecteurs sont habitués à une **recherche en râteau**, sans profondeur comme celle d'un catalogue de bibliothèque, et surtout pas à une recherche en profondeur de type arborescente.

Or, la structure même de nos instruments de recherche en niveaux hiérarchiques avec distribution des informations aux niveaux pertinents, rend très difficile ce type de recherche.

Pour mettre en ligne des documents numérisés, nous sommes généralement obligés de déconstruire cette structure pour renseigner à plat au niveau de la notice et dans une base de données les informations contenues dans les niveaux intermédiaires. Elle est conçue par des archivistes pour qui il est important de restituer le contexte de production afin de comprendre la portée exacte de l'information, et nous l'imposons aux chercheurs. Nous tenons d'ailleurs en France au terme de « chercheur », mis sur un pied d'égalité avec celui de lecteur, pour rappeler que la consultation de document d'archives demande un effort. Il y aurait une sorte d'usage noble des archives, celui des lecteurs qui acceptent de faire un effort pour comprendre notre logique, et un usage de simple consommateur, pauvre et pour tout dire désespérant.

Il ne faut pourtant pas oublier que nous devons le **service public à tous**, que l'usage en soit noble ou pauvre. Toute la difficulté revient à accepter que la mise à disposition des données ne suffit pas à en assurer l'accès, et encore moins l'égalité d'accès. Pour qu'il y ait une réelle égalité d'accès, il faut que l'interface convienne au plus grand nombre ou multiplier les interfaces adaptés

aux différents niveaux d'investissement des lecteurs. Reproduire uniquement sur internet l'accès complexe de nos instruments de recherche revient, de fait, à écarter tous ceux qui ne consentiront pas à faire l'effort d'en comprendre la structure. Pour le constater tous les jours en salle de lecture, les archivistes savent depuis longtemps que l'égalité d'accès impose l'inégalité de traitement, certains lecteurs devant être plus accompagnés que d'autres. Il faut donc accepter de dégrader nos outils si bien ciselés pour les rendre abordables, quitte à perdre de la profondeur dans les recherches. En clair, il faut changer nos interfaces et concevoir des sites d'archives pour les nuls.

Est-ce un avilissement du métier ? Une manière de prendre les lecteurs pour des idiots ? On peut le penser, puisqu'il s'agit en quelque sorte d'un nivellement par le bas. Je crois que c'est tout le contraire : **le devoir et la gloire de l'archiviste c'est de se mettre au niveau de ses concitoyens pour qu'ils soient capables de trouver leur besoin, et non d'écarter mécaniquement les moins motivés.** Qu'ils soient prêts à faire des efforts ou pas, les gens ont droit à l'information que nous conservons pour eux. Ne pas mettre en place des systèmes adaptés et simples, c'est recréer l'effet de seuil sur internet, alors que la dématérialisation devrait nous permettre de l'abolir. Si la consultation de l'état civil fonctionne si bien c'est aussi parce que nous en avons simplifié l'accès. Simplifier l'accès est également une manière de nous concentrer sur ceux qui restent incapables de trouver malgré cela - car il en reste - ou qui nécessitent un accompagnement plus poussé. Le diktat des moteurs de recherche, en imposant un modèle minimaliste de ce qu'est la recherche documentaire, a au moins ceci de positif qu'il nous oblige à imaginer de nouveaux dispositifs de communication. S'ouvre alors un double abîme : comment faire ? Comment trouver le temps de le faire ?

Quelques pistes et beaucoup d'incertitudes

Le nouveau site internet des Archives départementales des Hautes-Alpes constitue - du moins nous l'espérons sans aucune modestie - une première étape vers une nouvelle génération de sites internet pour les archives. Plusieurs dispositifs expérimentaux y sont mis en œuvre dans l'espoir de pallier une partie des problèmes évoqués ci-dessus. Il faudra attendre quelques mois, peut-être quelques années, pour savoir si notre analyse est la bonne, et si nos solutions rencontrent leur public. En attendant, il est possible de présenter quelques pistes de réflexion qui ont conduit à leur élaboration.

L'idée maîtresse réside dans une **conception globale du site comme un outil de consultation des documents, d'orientation des lecteurs et d'interaction avec eux capable de remplacer l'accueil physique.** Toute sa construction est conditionnée par la possibilité donnée à l'internaute d'accéder le plus directement possible à un résultat brut auquel sont associés des services. Elle remet les inventaires au centre de la consultation, y compris pour les archives numérisées, mais de manière plus indolore qu'en imposant la recherche arborescente ou le cadre de classement. Elle inclut enfin des services d'accompagnement pour aider à l'orientation des lecteurs/internautes malgré l'éloignement : la possibilité de prendre rendez-vous en visioconférence avec un archiviste pour être conseillé, des tutoriels de recherche, la numérisation à la demande. Ces trois dispositifs sont la clé de voûte de l'ensemble ; ils représentent un investissement important des Archives départementales au bénéfice des seuls internautes. Mais en amont de ceux-ci, les fonctionnalités de recherche les plus basiques sont adaptées pour permettre leur bon fonctionnement.

Toujours plus simple... pour l'utilisateur seulement

Nous avons porté notre attention en premier lieu sur **l'ergonomie de notre site**, largement inspirée des interfaces propres aux smartphones et tablettes. Cela peut paraître anodin, mais cela contribue puissamment au confort de l'internaute. A la fin de l'année 2013, nous avons consulté nos internautes pour leur soumettre notre projet de nouveau site. Même si nous n'avons eu que très peu de réponses, celles-ci concordent sur quelques points : les internautes veulent avant tout un site simple et beau. Nous n'avons pas eu un seul commentaire sur les inventaires ou sur le moteur de recherche. Les internautes s'intéressent en priorité, voire

exclusivement, à l'accessibilité, et rarement à la performance du moteur ou à la pertinence des résultats : cette dernière est supposée totale et ne pose pas question. En clair, la mécanique doit être transparente, et l'ergonomie prime sur tout.

Nous avons veillé à ce que notre site soit **le plus compatible possible** avec les écrans tactiles, ce qui a conduit à épurer considérablement les interfaces. En clair, nous avons privilégié les écrans avec peu de contenus, des boutons larges plutôt que des liens textuels ou des boîtes de dialogue pour permettre la navigation au clic, et la mise en œuvre des normes du *responsive design*. Cela nous a obligé à prioriser les accès pour mettre à l'honneur les services que nous souhaitions voir utilisés, et reléguer les interfaces jugées secondaires. Le moteur de recherche est ainsi présenté en page d'accueil sur le modèle d'une boîte de saisie dite *googlelike*.

On peut objecter - et certains l'ont fait - que nos utilisateurs utilisent majoritairement des ordinateurs plutôt que des tablettes pour faire des recherches. Faut-il vraiment épurer à l'extrême notre interface pour un public si minoritaire ? En effet, les tablettes ne permettent pas forcément une saisie clavier évidente et servent avant tout à la navigation internet ou la consultation d'images et de vidéos. En 2013, seules 3 % des connexions sur notre site internet se faisaient depuis un système d'exploitation mobile, et 11 % à partir d'un écran d'une résolution égale ou inférieure à celle d'une tablette. Mais, il ne faut pas oublier qu'avant d'être un site de recherches documentaires, nous sommes un site de consultation d'images (94 % du temps passé en 2014), ce qui correspond à un usage parfaitement normal des tablettes. Enfin, les écrans tactiles s'imposent peu à peu pour les ordinateurs personnels. Nous avons donc tout intérêt à rendre nos outils de visualisation compatibles, en intégrant notamment des fonctions de zoom au pincement et de feuilletage au glissé pour les lots d'images.

Au rang des expérimentations se trouve **l'affichage des résultats** : les articles sont présentés indépendamment de l'inventaire auquel ils sont rattachés et de toute présentation arborescente. La navigation au sein d'une page de résultats se fait grâce aux facettes. Ce mode, parfaitement courant pour les catalogues de bibliothèque, est beaucoup plus rare pour les archives. Il est effectivement peu compatible avec la norme EAD et la structuration hiérarchique des données ; il fonctionne de manière optimale pour des notices décrites à plat et embarquant elles-mêmes la totalité de la description et de l'indexation. Il correspond à un mode d'affinage des résultats familier des internautes, car répandu sur de nombreux sites marchands, librairies en ligne entre autres. En ce domaine comme en d'autres, l'adhésion à une interface dépend beaucoup de son degré de standardisation ; l'affichage arborescent, s'il est à la base des outils de gestion de fichiers sur les ordinateurs, n'est pas si fréquent dans les interfaces de recherche du web.

Ce mode présente l'avantage de créer un parcours de recherche linéaire en éliminant au fur et à mesure les résultats non pertinents selon une logique d'entonnoir, et de **s'affranchir du cadre de classement des archivistes**. Les facettes sont aussi une formidable possibilité de mettre à profit l'indexation que nous passons tant de temps à réaliser, et qui n'était jusque-là utilisée par absolument personne. Son usage est rendu nécessaire mais souple grâce à l'affichage en barre latérale à côté des résultats. Autre avantage non négligeable : le système fait disparaître les résultats nuls. Sur notre moteur précédent, il suffisait de tenter une recherche combinée à partir de mots clés pour se voir opposer presque systématiquement le message désespérant « Aucun résultat ». On ne peut faire pire impression aux internautes, surtout lorsque nous savons, nous archivistes, qu'il y a bien des résultats et qu'il s'agit juste d'un problème d'indexation. L'utilisation d'une facette est conditionnée à l'existence de résultats, ce qui minimise largement le problème.

D'une manière plus large, nous en avons profité pour **revoir complètement notre indexation**. Pour parvenir à un résultat à peu près satisfaisant dans la génération des facettes, nous avons dû reprendre la totalité de nos inventaires pendant des mois. Il nous a fallu indexer plus, mieux et harmoniser les graphies - ce que nous aurions dû faire depuis longtemps - pour générer des facettes non redondantes et pertinentes. Mais le véritable enjeu se situait en amont même de l'indexation, dans le découpage des notices.

La plupart des sites d'archives donnent accès à leurs images numérisées non pas à partir des inventaires, mais d'une base de données dédiée avec un formulaire d'interrogation propre. Cela impose de créer la base de données avec des informations souvent différentes, plus

détaillées, de celles contenues dans l'inventaire, et empêche souvent une recherche générale capable d'interroger toutes les bases. Cela présente également l'inconvénient de ne pouvoir corriger les deux interfaces à la fois : il faut corriger séparément l'EAD et la base de données. Nous avons fait le choix d'avoir une interface de recherche unique, capable d'afficher tous les résultats disponibles sur le site, ce qui imposait d'accéder aux fonds numérisés par les inventaires. Les accès spécifiques vers les fonds numérisés, que nous avons conservés, ne sont qu'une interrogation des instruments de recherche à partir d'une requête restreignant les résultats à afficher.

Conséquemment, nous avons modifié nos inventaires pour intégrer les informations nécessaires à une bonne navigation semblable à celle permise par une base de données qui, pour rappel, expose les données à plat et non de manière arborescente. Nous avons à cette occasion multiplié les notices en créant des sous-notices afin d'affiner l'indexation. Les recensements de population par exemple sont conservés sous une même cote pour plusieurs communes. Il a fallu créer des sous-notices pour chaque commune afin d'indexer une seule commune à la fois, et permettre à l'internaute de n'avoir que le résultat pertinent pour sa commune plutôt qu'une cote comprenant beaucoup d'autres résultats. Pour la même raison, nous avons ajouté une indexation typologique, que nous n'utilisons pas encore, afin de trier les résultats selon les types de registre. Ce découpage est absolument nécessaire pour une navigation simplifiée lorsqu'il y a des images numérisées, sous peine de fournir des lots d'images démentiels de plusieurs centaines de vues. Il permet également de découper l'accès selon les parties d'un registre, et notamment d'isoler les tables lorsqu'elles existent. Cela demande un travail beaucoup plus fin et beaucoup plus long que la simple analyse générique. S'il n'a rien de nouveau pour les archivistes qui l'ont déjà réalisé de longue date pour la mise en ligne de l'état civil, il s'agit ici de le transposer dans l'EAD pour éviter de multiplier les bases de données fonctionnant en parallèle de l'interrogation des fichiers EAD.

Des moyens d'accompagner : le tutoriel

Créer une salle de lecture virtuelle, c'est avant tout permettre à l'internaute, jusque-là anonyme et simple consommateur, d'interpeler l'archiviste. Il s'agit bien sûr de lui poser des questions, mais aussi d'obtenir un accompagnement personnalisé, de participer au site, et d'obtenir des services. Les aides en ligne, par exemple, sont le plus souvent inutiles. La page FAQ de l'ancien site des Archives départementales des Hautes-Alpes présentait le plus fort taux de rebond du site avec un taux supérieur à 85 %. Plutôt que d'avoir des informations disponibles, les internautes ont souvent besoin d'avoir le sentiment d'être entendus, écoutés, qu'on leur réponde et qu'on prenne leur cas en considération.

Comme nous sommes bien incapables d'y parvenir, sauf à consacrer des ressources dont nous ne disposons pas, nous avons mis en place des outils capables de créer des interactions et d'assouplir notre site en permettant aux internautes d'influer sur le contenu. La refonte de nos inventaires et de notre pratique d'indexation est notamment la base d'un service expérimental de recherche. Le tutoriel, ou recherche guidée, est une sorte d'accompagnement à la fois personnalisé et automatisé. Il part du double constat qu'une grande partie des recherches entreprises par nos lecteurs porte sur des fonds très ciblés selon des logiques récurrentes, et que ces mêmes lecteurs ne connaissent pas la mécanique de recherche. Il n'est pas si difficile de faire une recherche dans le fonds des hypothèques, à condition de connaître la procédure. Or, nos lecteurs ne viennent pas couramment chercher un document, ils viennent chercher une information, sans avoir forcément idée du document dans lequel la trouver. Ils ne souhaitent pas non plus comprendre comment l'obtenir : ils la veulent, peu importe comment.

Nous avons donc essayé de **modéliser un parcours de recherche** partant du recueil des informations connues par l'internaute afin d'adapter le cheminement sans avoir à le lui expliquer. Le principe repose sur l'établissement d'un arbre des choix possibles - c'est-à-dire une carte mentale des différents moyens d'obtenir les informations en fonction des données fournies - et la décomposition en étapes simples. On peut rapprocher cela du concept qui est à la base même de l'informatique selon lequel toute question, si complexe soit-elle, peut être traitée en une série de questions simples dont la réponse est oui ou non. A travers des champs de recueil successifs, le tutoriel collecte l'information et

choisit pour le lecteur le cheminement de recherche *ad hoc*, jusqu'à obtenir un résultat, qu'il soit positif ou négatif. L'ensemble fonctionne sur l'interrogation des instruments de recherche à l'aide de requêtes complexes, et sur la consultation des archives numérisées pour relever les informations nécessaires pour passer à une étape suivante. Le tout ne doit proposer à l'internaute que des interactions simples et univoques.

Or, pour arriver à modéliser un cheminement qui se laisse décomposer en étapes simples, il faut que les inventaires comportent des informations elles-mêmes très détaillées. Cet enrichissement des inventaires fut justement un chantier important, toujours en cours, qui nécessite un travail de modélisation des données qui ne recoupe pas la norme de description que nous utilisons. Il s'agit donc d'un travail supplémentaire et qui vient perturber nos procédures normales. Comme en d'autres cas, il faut beaucoup d'intelligence et de travail pour donner l'illusion de la simplicité.

La consultation dématérialisée et à la carte

L'autre service phare, **la numérisation à la demande**, doit permettre à l'internaute de commander la numérisation et la livraison de documents qui ne sont encore consultables qu'en version papier. Lorsque nous avons consulté les internautes sur notre projet de site internet, la plupart en ont profité pour nous adresser leur demande de numérisation de fonds complémentaires. Sans surprise, la moitié des demandes portait sur les registres de notaires, un fonds comprenant chez nous 12 000 cotes, soit 600 mètres linéaires de documents. Nous sommes incapables de numériser une telle masse, et nous savons pertinemment que seule une fraction servirait réellement.

L'idée de la numérisation à la demande, c'est de permettre aux internautes de nous désigner les documents dont ils ont réellement besoin, de les numériser et de les leur envoyer. Plutôt que de numériser des trains complets, dont l'ensemble des pages ne sont pas toutes consultées, nous numérisons ce qui correspond à un besoin réel et précisément identifié. A son ouverture le service est payant, sans quoi nous devrions faire face à une demande impossible à satisfaire. Mais les tarifs représentent le prix coûtant, et sont même inférieurs pour les demandes de cotes complètes, soit un tarif forfaitaire de 20 €. Pour un internaute éloigné des Hautes-Alpes, ces tarifs sont très inférieurs au coût d'un déplacement. L'idéal serait d'aboutir à la gratuité : nous n'en sommes pas encore capables.

Pour y parvenir, outre l'outillage technique et l'équipe de numérisation, il faut pouvoir garantir à l'internaute qu'il commande le bon document et lui permettre de commander facilement. Concrètement, il s'agit d'un bouton qui accompagne la notice dans les résultats de recherche ; il n'est pas accessible si le document est incommunicable. La numérisation fait l'objet d'un devis au cours duquel l'internaute peut demander à ce que l'on vérifie si le document correspond bien à ce qu'il cherche.

Il faut également que la notice soit explicite. Pour cette raison, nous avons éliminé les notices correspondant à des titres intermédiaires dans les résultats de recherche. Mais le problème se pose surtout lorsque nous livrons les images. Dans le cas où la numérisation porte sur une boîte d'archives complète, on peut se retrouver avec plusieurs centaines de vues sans ordre apparent. Il devient alors nécessaire de structurer le lot en sous-ensembles pour qu'il reste compréhensible, c'est-à-dire refaire une analyse plus détaillée de la cote dans l'instrument de recherche. Un tel niveau d'analyse est évidemment impossible à généraliser pour l'ensemble des fonds. C'est pourquoi nous avons décidé de ne le faire que pour les documents dont la numérisation aura été demandée, engendrant ainsi des niveaux d'analyse différents au sein d'un même inventaire.

Des moyens d'interpeler son archiviste : la visioconférence

Reste la visioconférence. Même si nous pouvons multiplier les interfaces et les simplifier à l'extrême pour faire en sorte que chacun trouve un résultat à ses recherches, il est impossible d'anticiper toutes les demandes, ou de répondre par avance aux plus complexes. **Le principe de la visioconférence est une sorte de transposition sur le site internet d'une présidence de salle**, en offrant la possibilité de saisir un archiviste de son problème. Il ne s'agit pas de faire la recherche à la place des gens, mais plutôt de prodiguer des conseils, notamment pour les recherches administratives. Beaucoup ne viennent

aux archives départementales qu'une fois pour obtenir copie d'un papier dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire. Ils ne savent généralement pas quel est le document dont ils ont besoin ; ils ont un problème, qu'ils peuvent exposer, et c'est à l'archiviste de le traduire en recherche documentaire. Le courriel remplit le même office, mais les lecteurs ont souvent du mal à s'exprimer clairement et de manière complète par écrit. La visioconférence permettra, nous l'espérons, de s'expliquer de vive voix. Elle fonctionne pour le moment sur rendez-vous. On peut imaginer à terme qu'elle fonctionnera comme une véritable présidence, c'est-à-dire qu'il sera possible de la saisir à n'importe quel moment et sans rendez-vous pendant les horaires de permanence.

La suite ?

Ces réflexions et les conclusions que nous en avons tirées sont encore loin de constituer une réponse complète aux défis qu'internet pose aux archivistes. **Cette réponse ne se résume vraiment pas à notre capacité de numérisation, c'est parce que nous ne proposons rien de mieux, que nous ne prenons pas l'internaute pour un vrai lecteur que nous le contraignons à demander toujours plus d'images.** Je suis persuadé que **nous devons remettre profondément en cause notre manière de présenter les données que nous produisons pour qu'elles soient véritablement utilisées par les internautes, et ce, en prenant en compte leur seuil de consentement à l'effort.** Et nous ne pourrons y parvenir que si nous acceptons de transposer peu à peu les moyens que nous consacrons à l'accueil en salle de lecture vers l'accueil virtuel. Il est après tout assez étrange que nous négligions à ce point notre public le plus nombreux au profit des gens qui habitent assez près pour se déplacer.

L'enjeu se situe dans la construction d'interfaces simples et sans doute dans l'adaptation de nos modèles de description. L'archiviste considère souvent l'original comme une fin en soit, et le contexte de production des données comme un point indispensable à la bonne compréhension du document. Le lecteur, internaute ou non, se moque le plus souvent de ces précautions d'universitaires et n'apprécie rien moins que de se voir imposer un affichage trop complexe. Bien sûr, il ne comprendra pas que ces informations manquent s'il les cherche, c'est là le paradoxe normal du chercheur. Mais il faut trouver un équilibre entre la fluidité d'un outil de recherche et la précision des données fournies en première instance. Simplifier une interface, ce n'est pas en appauvrir le contenu, c'est même bien souvent le contraire. C'est pourquoi notre site est avant tout expérimental. Peut-être devons-nous bientôt battre notre coulpe en regrettant de nous être trompés ou de n'avoir pas été assez intelligents pour réellement simplifier l'accès aux documents. Nos dispositifs ne sont qu'un pari, si raisonné soit-il. Mais l'analyse initiale sur le besoin nous semble juste, et il faut bien commencer un jour et quelque part. Espérons seulement que nous aurons les lecteurs que nous méritons.

Retour au portail www.vendee.fr

Les Archives de la Vendée



Connaître les Archives

Clefs pour la recherche

Consulter

Découvrir

Participer

Rechercher sur le site

Vous êtes ici : Accueil > Première visite

T T T

Première visite

Première visite

BIENVENUE SUR LE SITE DES ARCHIVES DE LA VENDÉE

- › [Vous avez un sujet de recherche précis ?](#)
- › [Vous vous interrogez sur les recherches qu'il est possible de faire ?](#)
- › [Cherchez-vous des faits historiques des chroniques ?](#)
- › [Vous souhaitez rejoindre la communauté des Archives](#)
- › [Vous voulez suivre l'actualité des Archives ?](#)
- › [Comment naviguer sur le site ?](#)



› Bienvenue à bord et bonne navigation sur le site des Archives de la Vendée ! (passage du Gois reliant le continent à l'île de Noirmoutier, carte postale de la collection Ramuntcho, 20 Fi 18-3)

› Pour commencer :

Saisissez un ou plusieurs mots dans le [moteur de recherche du site](#) qui interroge tout son contenu.

Vous avez un sujet de recherche précis ? Interrogez le [moteur de recherche](#)

› Pour afficher des illustrations :

Sélectionnez l'onglet « iconographie numérisée » parmi les résultats de votre recherche.

> **Pour affiner votre recherche sur un titre, un auteur, un fait historique, une commune... :** Utilisez la [recherche guidée](#). Des listes de mots-clés (lieux, personnes, matières...) vous seront alors proposées.

⌚ Soldats de Vendée 1914-1918

⌚ L@boratoire des internautes

⌚ Noms de Vendée

⌚ Dictionnaires

Informations

2 novembre

La consultation des archives numérisées est **actuellement perturbée**. Tout est mis en oeuvre pour un rétablissement rapide de la situation. Merci de votre compréhension.

? [Nous vous aidons à trouver.](#)

..

- [Luçon fait son cinéma !](#)
- [14-18, 39-45 : Vous cherchez](#)
- [L'esprit de Mai 1968 à travers tracts et journaux](#)

› Pour afficher des illustrations :

Sélectionnez l'onglet « iconographie numérisée » parmi les résultats de votre recherche.

En complément, consultez les [clefs pour la recherche](#). Vous y trouverez conseils et méthodes.

› Recherches généalogiques

Consultez l'état civil à la rubrique [Archives numérisées](#), interrogez la base de dépouillements nominatifs [Noms de Vendée](#) et retrouvez des conseils de recherche dans les guides de la rubrique [Généalogie : mode d'emploi](#).



✂ L'éphéméride du **14 avril** vous emmènera à bord du dundee "Mirage" (photo du fonds Monthulet, 97 J).

Vous vous interrogez sur les recherches qu'il est possible de faire ?

Les [mots clés](#) de la page d'accueil vous mèneront vers un panel de guides de recherche :

[Généalogie mode d'emploi](#) ; [Retracer l'histoire](#) (commune, propriété, famille, commerce ...); [Faire valoir ses droits](#).

Cherchez-vous des faits historiques, des chroniques ?

Consultez [l'éphéméride](#) avec ses petits et grands événements liés à l'histoire du département

» En complément, on vous expliquera pourquoi les bâtiments publics sont pavés à la rubrique Commémorations. Vous saurez qu'un certain 23 septembre en l'an 1669, le conteur Charles Perrault fait escale à Fontenay-le-Comte, ou bien que le 14 avril 1924 a eu lieu le premier essai de téléphonie sans fil civile (T.S.F.) entre le dundee "Mirage" et la conserverie "Dupont Monthulet et Cie" aux Sables-d'Olonne.

Des [miscellanées](#) (du latin miscellanea « choses mêlées ») vous y attendent : autrement dit des articles aux sujets très variés de l'histoire du Tour de France dans le département en passant par celle du blason de la Vendée.

Poursuivez par la lecture de pièces d'archives et de leurs commentaires (rubrique Documents commentés). Ce sera aussi l'occasion de vous essayer à la paléographie ou de tester vos connaissances en la matière, au clic sur les liens « lecture assistée ».

Visitez nos expositions virtuelles. Vous suivrez notamment les pas d'un Vendéen à l'Exposition universelle de Paris en 1900 ou ceux de Napoléon lors de son passage éclair en Vendée les 7 et 8 août 1808.

... En complément, faites défiler des galeries d'images [au fil des archives](#).

15/26

LUÇON

Parcourez les [Pages d'histoire](#)



✂ Suivez les étapes du [Tour de France](#) de passage en Vendée !

Suivez les « joutes historiques » du [Laboratoire des internautes](#)

Espace d'échanges et de discussion sur l'histoire de la Vendée.

Explorez les [dictionnaires](#)

Vendéens, toponymes et communes ont chacun leur.

Consultez les [inventaires et catalogues en ligne](#)

Leur répartition par thème vous guidera.

Visitez les [signets des Archives de la Vendée](#)

Une sélection de ressources relatives à l'histoire du département et accessibles par Internet.

Vous souhaitez rejoindre la communauté des Archives ?

Toutes les possibilités qui s'offrent à vous sont présentées dans [l'Appel au public](#).

Vous voulez suivre l'actualité des Archives ?

, Retrouvez la [Une](#) en page d'accueil et des informations plus développées dans trois rubriques : [Quoi de neuf ?](#), [Travaux et contributions du public](#), [Archivage des services publics](#)

- › Inscrivez-vous à notre [lettre d'information](#) pour recevoir régulièrement des informations
- , Abonnez-vous à notre [flux RSS](#)
- , Prenez connaissance, dans [l'agenda](#), des prochaines manifestations (visites, conférences, formations)

Vous avez une question sur le fonctionnement des Archives {missions, horaires d'ouverture, accès, services proposés ..) : **Cliquez sur [Connaître les Archives](#)**

Comment naviguer sur le site ?

, Les onglets :

En haut de chaque page, ils donnent accès aux six grandes rubriques du site. Au survol sur les cinq premières, la liste des sous-rubriques s'affichent. Il suffit de cliquer sur l'une d'elle pour s'y rendre.

, Menus verticaux :

Au clic sur une rubrique, un menu vertical apparaît à gauche de l'écran. Il contient toute l'arborescence de la rubrique et facilite la navigation.

, Fil d'Ariane :

Placé en permanence sous les onglets, il vous permet **de connaître le chemin suivi**.

, Plan du site :

Il réunit sur une [seule page](#) tous les menus.



La navigation se pratique de façon fort variée ! Ici en yole dans les marais environnants l'abbaye de Maillezais (carte postale de la collection Ramuntcho, 20 Fi 133-6)

[Retour en haut de page ▲](#)

 S'INSCRIRE À NOTRE LETTRE D'INFORMATION

 S'INSCRIRE À NOTRE FLUX RSS

 CONSEILLER CE SITE À UN AMI

Informations pratiques

- › Horaires de la salle de lecture
- › Venir aux Archives
- › Commande de copies
- › Aides à la recherche
- › Actualité
- › Nous contacter

Outils et dictionnaires

- › Dictionnaire des Vendéens
- › Dictionnaire des communes
- › Dictionnaire des toponymes
- › Noms de Vendée
- › Soldats de Vendée 1914-1918

Inventaires récemment publiés

- › 39W - Dommages de guerre (1940-1966)
- › 3R - Anciens combattants et victimes de guerre
- › Archives communales de Luçon : catalogue des plans et affiches
- › Archives de la guerre de Vendée conservées aux Archives nationales

Espaces dédiés

- › Mémoire de la Guerre 1914-1918
- › Détenteurs d'archives privées
- › Enseignants
- › CNRD 2016-2017
- › Contributeurs
- › Presse
- › Espace personnel

Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013-2014)

CONCLUSION

L'étude a montré un public des archives atypique sous certains aspects par rapport au public des autres patrimoines : plus masculin, plus âgé et très connecté pour les lecteurs et les internautes, plus populaire pour les visiteurs des Journées européennes du patrimoine et les internautes, avec deux pôles distincts que sont la recherche et les activités culturelles. Cette utile comparaison fait ressortir pour la première fois de façon visible les caractéristiques du monde des archives et de son triple public.

En quinze ans, le rapport numérique entre ces trois publics a considérablement évolué. Dans les archives départementales, on compte aujourd'hui 1 lecteur inscrit en salle pour 7 participants aux activités culturelles (scolaires compris) et 100 internautes (visiteurs uniques)¹.

Très satisfait de sa venue aux archives, le visiteur des Journées européennes du patrimoine et prêt à y revenir, que ce soit en salle de lecture, sur internet ou pour une activité culturelle. Venant en grande majorité pour la première fois et d'ancrage local, ce type de public – qui plus est séduit par la gratuité – se révèle un vivier intéressant pour le renouvellement de l'audience des archives.

La physionomie des salles de lecture a changé depuis l'enquête de 1999, avec l'effondrement de la présence du public universitaire et une pratique de la généalogie qui s'est transférée en partie sur les sites internet ; les recherches dans le cadre professionnel ont augmenté, ainsi que les recherches pour des motifs administratifs ou juridiques, même si ces dernières sont sous-représentées dans l'enquête. Les lecteurs évaluent très positivement l'accueil en salle ; en revanche, leur jugement plus sévère sur la qualité des instruments de recherche pointe les efforts à poursuivre pour mettre à disposition d'un public moins averti une matière séduisante par sa richesse mais qui reste difficile d'accès.

¹ Chiffres 2013. Les participants aux activités culturelles ne sont pas forcément des visiteurs uniques.

Quant à l'internaute – le dernier arrivé des publics des archives –, on pourrait le cantonner dans la généalogie, taxant ce passe-temps de pratique quasi-addictive, mais on constate que les attentes de fond sont plus larges : il ne cherche pas tant des expositions virtuelles que de la ressource archivistique (documents numérisés, instruments de recherche, bases de données). La meilleure accessibilité et lisibilité des données, aussi bien à l'intérieur du site qu'à l'extérieur, est la condition de l'élargissement vers un public autre que le généalogiste.

Si l'on ajoute que plus d'un lecteur et un internaute sur dix viennent simplement pour se cultiver ou par curiosité personnelle, la diversification du public ne se présente pas comme une lointaine utopie, à condition de rendre plus accessibles les informations. Cette accessibilité reste l'un des principaux défis de l'archiviste.

Pratiques collaboratives et réseaux sociaux peuvent y contribuer : ces « outils », qui ne sont pas présents sur tous les sites et demeurent moins familiers à une génération plus âgée, constituent indéniablement une piste de développement dans les années à venir.

Le profil du lecteur et celui de l'internaute offrent une similitude essentielle : ils sont orientés vers la recherche, au contraire du public des Journées européennes du patrimoine venu dans le cadre d'un loisir culturel. Se retrouve la distinction opérée entre public primaire et public secondaire entre lesquels les passerelles apparaissent étroites : la porosité entre le public de la recherche et celui des activités culturelles est faible. Ce constat n'est pas propre aux archives : il se retrouve par exemple à la Bibliothèque nationale de France.

Ce portrait des publics des archives constitue un jalon dans la réflexion du Service interministériel des archives de France sur la politique des publics. Il sera aussi, souhaitons-le, un outil d'aide à la compréhension et à la décision pour chaque service, qui confrontera ce portrait à la réalité.

archimag.com

23 mai 2014

B. Texier

Léon Vivien, un poilu sur Facebook !

Le Musée de la Grande Guerre de Meaux a choisi Facebook pour valoriser ses archives et ses collections. Une page spéciale a été créée pour raconter la vie des tranchées à travers les yeux d'un jeune soldat envoyé sur le front.

Il s'appelait Léon Vivien. Il avait 29 ans. Il était instituteur. Comme tous les jeunes hommes de sa génération, il a été déclaré « apte au service armé » et envoyé sur le front en 1914. Et comme de nombreux jeunes hommes de sa génération, il est mort au combat... Mais avant de mourir, Léon Vivien a pris le soin de raconter sa vie sur Facebook : les tranchées, la peur, l'épuisement, l'ennemi...

Bien entendu, tous ces récits sont fictifs. Léon Vivien lui-même est une pure création. À l'initiative du Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux (Seine-et-Marne), le compte Facebook de Léon Vivien a été créé de toutes pièces. « L'idée nous a été suggérée par l'agence web DDB, souligne Lyse Hautecoeur, chargée de communication du musée ; tout est parti d'une idée : et si Facebook avait existé en 1914... ? Nous avons aussitôt compris que nous tenions là un projet très innovant susceptible de donner de la visibilité à notre musée ».

« J'ignore combien d'obus ont volé au-dessus de nos têtes... »

Quant au visage de Léon Vivien qui apparaît sur la page Facebook, ainsi que celui de son épouse Madeleine, ils ont été réalisés via une palette graphique à partir de portraits de l'équipe du projet.

Léon Vivien a donc raconté sa vie au front sur le plus célèbre des réseaux sociaux. Il ne s'est d'ailleurs pas contenté de publier des billets (« Première nuit à l'étable. Il va falloir s'habituer à la promiscuité. J'ignore combien d'obus ont volé au-dessus de nos têtes. Combien ont explosé. Je ne peux m'empêcher de penser, vu le nombre, qu'il y en a sans doute un pour moi »...). Il a également posté des photographies...

Les clichés, très réalistes, sont tous issus des collections du Musée de la Grande Guerre qui héberge 50 000 pièces (affiches, armes, costumes, objets de la vie quotidienne...)

En quelques jours, le compte Facebook de Léon Vivien a rapidement atteint les 20 000 « J'aime »... Aujourd'hui, alors que la page n'est plus mise à jour depuis la mort de Léon, le compteur en affiche plus de 65 000. Ses billets ont généré plus de 6 000 commentaires. Le plus apprécié fut celui du 2 mai 1915 où l'on voyait la photographie de la naissance de son fils Aimé : 2 869 likes, 219 commentaires et 98 partages ! Près de 60 % des fans de la page ont moins de 35 ans.

Eviter les anachronismes

Cette page Facebook a demandé un travail intensif pendant près de cinq mois avant la mise en ligne. Elle a été créée grâce à un exercice collectif réunissant des documentalistes, un directeur artistique, un concepteur rédacteur... « Nous avons opté pour une écriture très personnelle, très humaine... et des phrases courtes pour coller à l'univers Facebook. Nous avons voulu raconter cette histoire à hauteur d'homme » précise Lyse Hautecoeur. Le Musée de la Grande Guerre souhaitait également que cette page soit fidèle aux collections exposées dans ses galeries. Les posts de Léon ont ainsi permis de donner une seconde jeunesse aux archives du musée. Surtout, ses auteurs ont exigé que les billets de Léon soient conformes à l'Histoire et à ses réalités. C'est ainsi que le projet fut placé sous l'autorité de Jean-Pierre Verney, l'historien à l'origine du musée. Un spécialiste des costumes a même été consulté pour éviter les anachronismes entre les billets de Léon Vivien et les photographies mises en ligne. Le succès de l'initiative du Musée de la Grande Guerre n'est pas passé inaperçu. Plusieurs prix ont récompensé cette création digitale et ses auteurs sont invités par d'autres institutions culturelles pour raconter cette aventure. Plus étonnant, le numérique a donné naissance à un livre papier : « Léon Vivien, le poilu aux 60 000 fans » (Les Éditions de l'Opportun, 2013).

gazettevaldoise.fr
19 novembre 2013
F. Peloille

Val d'Oise : les archives départementales ont leur site Internet

www.archives.valdoise.fr : le site ouvre aujourd'hui.

Le site Internet qui ouvre aujourd'hui facilitera le travail des historiens et éveillera l'intérêt des curieux en offrant à la consultation plusieurs séries documentaires très demandées ou moins connues. À l'ouverture, 312 inventaires, plus de 420 000 images et 130 000 notices de bibliothèque sont interrogeables via sept formulaires de recherche.

Bien connus des généalogistes, les registres paroissiaux et d'état civil (XVI^{ème} siècle à 1900) peuvent désormais être feuilletés en ligne pour les communes d'Ableiges à Lassy. Les communes suivantes seront intégrées progressivement. S'y ajoutent les recensements de la population de toutes les communes, dont les plus anciens remontent à 1817 jusqu'à celui de 1911.

Des fonds cartographiques – plans cadastraux napoléoniens, plans par masse de culture et plans d'intendance allant de la fin du XVIII^{ème} siècle à la moitié du XIX^{ème} siècle – rendent compte de l'évolution du paysage valdoisien.

Des ouvrages, revues et journaux du XVI^{ème} siècle à nos jours permettent de compléter les recherches. Des informations pratiques pour mener une recherche via Internet mais aussi en salle de lecture sont données dans différents endroits du site. Des présentations culturelles et scientifiques de documents ou de fonds d'archives sont accessibles, complétées par des approches plus ludiques. Un espace pour les professionnels et pour toute personne confrontée à la gestion d'archives et de patrimoine bâti propose des explications, des conseils et des documents d'aide à la gestion de ses archives. Un espace pour les enseignants met à disposition une offre d'ateliers pédagogiques et des pistes de recherche locale aux professeurs du primaire et du secondaire.

Un projet de longue haleine

Le site est le résultat d'une politique de collecte, de classement, de conservation et de numérisation de milliers de documents d'archives réalisée depuis une dizaine d'années représentant des dizaines de milliers d'heures de travail « dans l'ombre » effectué par les archivistes, leurs partenaires et prestataires. Les centaines de milliers d'images, de notices descriptives, de publications scientifiques ou pédagogiques consultables sur ces pages reflètent seulement une partie des fonds conservés.

Les Archives départementales se sont attachées à répondre aux demandes les plus fréquentes des habitués des salles de lecture d'archives mais aussi à susciter l'intérêt de nouveaux publics pour les fonds qu'elle conserve.

Appel au public



Vous aimez l'histoire, le patrimoine ou la généalogie, et vous souhaitez échanger avec d'autres amateurs : cette page est pour vous.

Vous y trouverez toutes les possibilités qui s'offrent à vous, pour confronter vos recherches à d'autres travaux et pour tirer le maximum des archives, dans un esprit d'entraide et de partage. **Quelles sont les différentes façons de participer ?**

- › [Échangez sur des questions historiques](#)
- › [Identifiez une image, une pièce, un dossier](#)
- › [Faites connaître vos archives et enrichissez la mémoire collective](#)
- › [Indiquez des archives inédites](#)
- › [Signalez un événement marquant](#)
- › [Indexez des documents nominatifs](#)
- › [Publiez le résultat de vos recherches dans les dictionnaires collaboratifs](#)
- › [Faites connaître vos manifestations](#)
- › [Posez une question, faites une suggestion](#)

Échangez sur des questions historiques



Le [L@boratoire des internautes](#) est un espace de discussion ouvert à tous. Voici plusieurs façons d'y contribuer :

- Proposez des termes à définir ou des énigmes, interrogez la communauté des internautes sur le parcours de tel ou tel personnage, et formulez des hypothèses ;
- Décrivez vos méthodes et astuces de recherche ;
- Signalez des informations relevées au cours de vos recherches ;
- Critiquez des pièces d'archives ou des citations.

Pour commencer :

1. Suivez le lien [L@boratoire des internautes](#), puis découvrez les questions proposées ;
2. Si vous voulez participer à la discussion, laissez un commentaire sous le billet concerné ;
3. Si vous voulez proposer un nouveau sujet, adressez vos suggestions aux Archives de la Vendée par [courrier électronique](#).

Identifiez une image, une pièce, un dossier



Malgré nos recherches, des photographies ou des films issus des fonds d'archives restent mystérieux, alors que, documentés, ils pourraient retrouver tout leur sens et se révéler des sources historiques précieuses.

L'identification d'images est un moyen divertissant de nous aider à enrichir les descriptions des collections iconographiques et audiovisuelles.

Pour commencer :

1. Suivez le lien [L@boratoire des internautes](#), puis découvrez les images proposées ;
2. Si vous pensez reconnaître un lieu ou une personne, laissez un commentaire sous l'image concernée

Par ailleurs, si vos recherches permettent de préciser la description d'une pièce ou d'un dossier présenté dans [un inventaire ou un catalogue en ligne](#), [n'hésitez pas à le signaler](#). Les Archives de la Vendée intégreront votre apport dans l'instrument de recherche lui-même, afin d'en faire profiter tous les internautes.

Faites connaître vos archives et enrichissez la mémoire collective



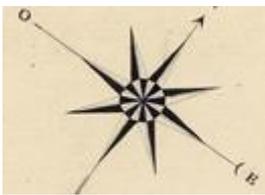
Les Archives de la Vendée mènent depuis plus de quinze ans une politique active de numérisation de documents qu'elles conservent ou qui sont détenus par des particuliers et d'autres institutions. Participez à l'enrichissement des bases numériques que nous constituons en nous signalant des documents, quels que soient leur époque ou leur support d'origine.

Pour commencer :

. Vous possédez des journaux ou des bulletins paroissiaux anciens, des papiers de famille, des photographies, des films, des cartes postales... et vous acceptez que les Archives de la Vendée puissent disposer d'une copie numérique : décrivez votre collection dans un [courrier électronique](#). Les Archives de la Vendée vous préciseront les modalités pratiques en retour ;

Par ailleurs, si vous êtes un particulier, une association ou une entreprise, et si vous vous interrogez sur le classement et la conservation de vos archives, n'hésitez pas à [contacter les Archives de la Vendée](#) (pour en savoir + : rubrique [Et vos archives ?](#))

Indiquez des archives inédites



Aidez-nous aussi à localiser les sources intéressant la Vendée, quels que soient leurs lieux de conservation.

Pour commencer :

. Pour signaler des ressources peu connues, conservées en France ou à l'étranger, dans une collection publique ou privée, suivez le lien [L@boratoire des internautes](#), découvrez les appels à contribution et laissez un commentaire sous le billet correspondant.

Signalez un événement marquant



[L'éphéméride](#) témoigne de la vie quotidienne et des faits significatifs de l'histoire de la Vendée. Pour l'alimenter nous avons besoin de vous : indiquez-nous les événements historiques, tragiques ou insolites, que vous avez croisés au cours de vos recherches.

Signaler un fait est un moyen simple et agréable de sensibiliser chacun à la richesse et à la diversité des archives.

Pour commencer :

1. Suivez le lien [Ephéméride](#) pour consulter les événements-du jour ;
2. Pour participer, cliquez sur [Proposez un fait pour ce jour](#) .

Vous pouvez également présenter par [courrier électronique](#) un document que vous avez étudié, ou que vous avez trouvé caractéristique, étrange ou simplement émouvant. Si son intérêt est réel, les Archives de la Vendée le publieront dans la rubrique [Découvrir](#).

Indexez des documents nominatifs



La base [Noms de Vendée](#) a dépassé 2,7 millions de données en 2018. Elle permet à chaque internaute de collaborer à la constitution d'un vaste index nominatif à partir de tout type de documents (registres paroissiaux et d'état civil, recensements de population, minutes notariales, matricules militaires, imprimés, matrices des propriétés foncières, etc.) Il s'agit de dépouillements, partiels ou systématiques, réalisés à partir d'archives numérisées ou d'originaux en salle de lecture. Mis en commun, ces relevés facilitent et accélèrent les recherches de tous, grâce à l'interrogation par nom de personne.

Pour commencer :

1. Suivez le lien [Noms de Vendée](#) ;
2. Consultez les [modalités de participation](#) à l'enrichissement de la base.

Publiez le résultat de vos recherches dans les dictionnaires collaboratifs



Appel à tous les chercheurs ! Nous avons besoin de votre aide pour compléter les articles des dictionnaires collaboratifs ou créer de nouvelles notices toponymiques, historiques ou biographiques. Les dictionnaires sont un outil simple et efficace pour publier le résultat de vos recherches, même à l'état de notes de travail.

Pour commencer :

1. Suivez le lien [Dictionnaires historiques et collaboratifs](#), puis ouvrez l'un des trois dictionnaires ;
2. Si vous voulez créer ou enrichir fortement une notice, vous devez créer un compte en cliquant sur le lien [Pour en savoir plus](#) (coin supérieur droit de l'écran) ;
3. Si vous voulez apporter une correction ou un ajout ponctuel, cliquez sur le lien « Signaler une erreur » présent au bas de chaque page ;
4. Merci de lire attentivement la [charte du contributeur](#).

Faites connaître vos manifestations (conférences, visites, formations, etc.)



Vous faites partie d'une association et vous souhaitez diffuser l'annonce d'un événement en lien avec l'histoire locale, présentez-le. Nous le publierons dans l'[Agenda](#).

Pour commencer :

1. Suivez le lien [L'agenda complet](#), puis cliquez sur [Proposez un événement](#).

Posez une question, faites une suggestion



Détail d'une carte postale [entre 1914 et 1918] (1 M 491)

Nous recevons avec plaisir vos commentaires et vos idées.

Vous voulez poser une question, faire connaître une étude ou un site internet réalisé avec les fonds conservés aux Archives départementales de la Vendée, mener une action en collaboration avec le service, etc. Que vous soyez chercheur, généalogiste, collaborateur, simple citoyen, ou plus généralement si vous êtes intéressé par les archives, n'hésitez pas à nous écrire !

Pour commencer :

- . Suivez le lien [Poser une question](#).